Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260310-DELIB20260305-DE

Département
des Côtes D'Armor

Arrondissement de
DINAN

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE

Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 9
- représentés : 0
- votants : 9
- abstention : 0

Date de convocation :
5/03/2026

Affichage de la liste des délibérations :
16/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOUAN DE L'ISLE

* *

Séance du 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 mars à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur COUPU Gilles, Maire.

Présents : COUPU Gilles, THEBAULT Huguette, MAILLARD Laurent, JUGUET Claude, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, ROZIER Antoine, REHEL Pascal, LECHEVESTRIER Pierre.
Pouvoirs : ∅
Absent excusé : ∅
Absente : BLANCHET LEFAIX Delphine, SAUDRAIS Gaylord.
Secrétaire de séance : BOUGAULT Nadège

DELIB 2026/03/05 – DEVIS EXPERTISE CHARPENTE BATIMENT DES ANCIENNES HALLES

Monsieur le Maire a demandé un devis afin de faire réaliser un devis d'expertise de la charpente du bâtiment des anciennes halles.
Cette expertise se compose de deux devis :

- Devis de l'entreprise LOGIS Préservation pour un montant de 1 890€ HT soit 2 079€ TTC. Ce travail correspond à la mise à nue de bois, le sondage mécanique, le marquage pour signalement des anomalies rencontrées et l'accompagnement du cabinet CD Ingénierie structure.
- Devis de l'entreprise CD Ingénierie pour un montant de 2 500€ HT soit 3 000€ TTC. Ce travail correspond au reportage photographique, les relevés de charpente bois et divers gros œuvre ainsi que le rapport diagnostic.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide et vote à l'unanimité des présents :

- D'accepter ces 2 devis pour un montant de 1 890.00€ HT soit 2 079.00€ TTC pour celui de LOGIS Prévention et d'un montant de 2 500€ HT soit 3000€ TTC pour celui de CD Ingénierie.
- D'autoriser le Maire à signer ces 2 devis et tout document se rapportant à cette décision.

BOUGAULT Nadège,
Secrétaire de séance

Gilles COUPU,
Maire,

MAIRIE de St-JOUAN-de-L'ISLE 22350 Côtes d'Armor